

Questions orales

M. Jim Gouk (Kootenay-Ouest—Revelstoke, Réf.): Monsieur le Président, le gouvernement libéral a déjà affirmé que le fait que le projet de loi C-22 n'ait pas été adopté l'empêchait de régler le problème. La vérité, c'est qu'il n'a pas de plan.

La façon de faire actuelle des libéraux coûte 4 700 emplois et 72 millions de dollars en recettes fiscales, sans compter qu'elle risque de faire perdre deux millions de passagers chaque année à Pearson et qu'elle a contraint Air Canada à dépenser 525 millions de dollars pour améliorer ses installations de l'aérogare 2, ce que la société aérienne peut difficilement se permettre en ce moment. Le gouvernement n'a toujours rien proposé.

Le gouvernement reconnaît-il qu'il n'y a là qu'une tentative pour se sortir d'un borbier qui s'aggrave sans cesse, d'autant plus que l'ancien partenaire du premier ministre dans un cabinet d'avocats réfute maintenant en termes moins virulents les accusations qui ont été portées?

L'hon. John Manley (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes devant un gâchis et il remonte à 10 jours avant les dernières élections.

Je me souviens très bien que nous avons déclaré clairement pendant la campagne électorale qu'un gouvernement sortant n'avait pas le pouvoir ni l'autorité morale ou parlementaire d'engager le gouvernement du Canada dans une transaction de cette ampleur et de cette importance quelques jours seulement avant des élections. Il ne subsistait aucun doute là-dessus.

La seule raison qui explique tout le gâchis devant lequel nous nous trouvons aujourd'hui, c'est que le gouvernement précédent a conclu cette transaction.

Si le député pouvait convaincre ses amis du Sénat de terminer l'étude du projet de loi C-22, nous pourrions commencer à faire ce qu'il y a à faire à l'aéroport Pearson.

M. Jim Gouk (Kootenay-Ouest—Revelstoke, Réf.): Monsieur le Président, deux années se sont écoulées depuis l'élection des libéraux. Le consortium de l'aéroport Pearson n'a demandé aucune injonction interdisant au gouvernement de mettre en oeuvre un plan d'action. Les libéraux n'en ont tout simplement pas.

Si le gouvernement prévoit utiliser 800 millions de dollars pour indemniser les partenaires de Claridge, pourquoi ne verse-t-il cet argent qu'à la société contrôlée par les Bronfman? Espère-t-il ainsi se sortir du gâchis de Pearson? De toute évidence, plus le gouvernement est économe, plus cela coûte cher.

Le premier ministre admettra-t-il l'évidence? Il s'adonne au même genre de favoritisme que celui qu'il reproche aux conservateurs.

L'hon. John Manley (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, le meilleur conseil que je puisse donner au député, c'est de s'en remettre au président conservateur du comité qui étudie le projet de loi C-22 qui a déclaré hier: «Vous pouvez pousser cet argument aussi loin que vous voudrez, mais cela n'a rien à voir avec le comité. Si vous croyez que j'essaie de protéger la réputation du premier ministre, sachez que mes états de service au sein du parti conservateur sont beaucoup plus longs et me placent dans une position beaucoup plus solide que quiconque ici.» Le conservateur qui préside le comité affirme que la réputation du premier ministre n'est pas ce qui compte dans ces audiences. Nous savons que ce qui importe, c'est de commencer les travaux à l'aéroport Pearson.

• (1130)

Pourquoi le Parti réformiste continue-t-il d'appuyer une transaction conclue par un gouvernement conservateur qui n'avait ni la responsabilité ni l'autorité pour la conclure? Je n'arrive pas à comprendre. Peut-être le député pourrait-il me l'expliquer un jour?

[Français]

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Le premier ministre vient d'invoquer la tradition parlementaire pour se mettre à l'abri. Or, aucune tradition parlementaire ne permet à quiconque en cette Chambre de se placer au-dessus des lois.

Le premier ministre a demandé une Bible; il y en a des Bibles au Sénat. Qu'il se rende donc au Sénat et qu'il emprunte la même Bible que celle sur laquelle M. Matthews a prêté serment. Qu'attend-il pour se rendre au Sénat, comme tout citoyen au Canada, prêter serment et répondre aux questions?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le président du comité lui-même m'a dit que cela n'avait rien à voir avec le dossier. C'est le président, un sénateur conservateur, qui a dit que nous ne voulons pas et que nous ne demanderons pas au premier ministre de venir témoigner.

Personne ne m'a demandé d'aller témoigner là-bas. Je demeure à mon siège ici en affirmant clairement ce que je sais et si l'honorable député a un peu de courage, qu'il porte une accusation précise, comme quoi je mens en cette Chambre et qu'il mette son siège en jeu.

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, quand on parle de respecter les institutions parlementaires, de la même façon que lorsqu'on parle de respecter la démocratie en général, comme le vote référendaire au Québec, que le premier ministre commence donc par respecter les traditions ici, qu'il se comporte comme tout citoyen.

Je lui demande encore une fois ce qu'il attend pour se rendre au Sénat pour témoigner afin de faire toute la clarté sur cette enquête qui, semble-t-il, réunit dans un même plat des conservateurs